

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Date de convocation : 10 septembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-072 à 24-084 incluse	24	07	02	31
Pour la délibération n°24-085	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-086 à 24-097 incluse	24	07	02	30
Pour la délibération n°24-098	23	07	03	30
Pour la délibération n°24-099 à 24-100 incluse	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-101 à 24-109 incluse	24	07	02	31

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mmes ROUZÉE, OUADAH Adjoints, M. JUHEL, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LEMAN, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL MM. TOKDEMIR, RIVET, ORTEGA Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

8

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Jean-Pierre DUVÉRÉ ayant donné pouvoir à M. Daniel GERMAIN
- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Jean-Louis BAUCHARD ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- M. Daniel JUBERT ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Christian WUILQUE ayant donné pouvoir à François-Xavier PRIOLLAUD
- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à Mme Maryline MICHAUD
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENT : M. SAVY, Mme SEGHIR

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 24-079 Dénomination de voies – ZAC de la côte de la Justice

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE

19. SEP. 2024

19 SEP. 2024

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240916-24-079-DE
Date de télétransmission : 19/09/2024
Date de réception préfecture : 19/09/2024



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240916-24-079-DE
Date de télétransmission : 19/09/2024
Date de réception préfecture : 19/09/2024

N° 24-079

DÉNOMINATION DE VOIES – ZAC DE LA CÔTE DE LA JUSTICE

RAPPORT

Monsieur Daniel GERMAIN rappelle au Conseil municipal que par délibération N° 14-157, prise en date du 8 septembre 2014, il a été approuvé la dénomination des nouvelles voies de desserte de la ZAC Côte de la Justice réalisées par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure dans le cadre d'une opération à vocation d'habitat, déclarée d'utilité publique par l'arrêté préfectoral n°D1/B1-11-085 du 9 février 2011.

Compte tenu des modifications apportées au projet d'aménagement des voiries de telle sorte à créer 6 nouvelles voies au lieu de 4 initialement, il convient de revoir les dénominations approuvées en 2014 et de les baptiser.

Le rapporteur propose donc de dénommer les nouvelles voies de desserte de la ZAC Côte de la Justice réalisées par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure :

- **Rue Général-Jacques-Pâris-de-Bollardièrre** pour la voie principale reliant la route de la Hâye le Comte au chemin de la Mare Hermier
- **Impasse des Sceaux** pour la 1^{ère} voie de desserte au Nord de la voie principale
- **Allée Jean-Zay** pour la 2^{ème} voie de desserte au Nord de la voie principale
- **Rue Albert-Stamm** pour la 3^{ème} voie de desserte au Nord de la voie principale et reliant l'allée Jean Zay
- **Rue Joséphine-Baker** pour la 4^{ème} voie de desserte au Nord de la voie principale
- **Impasse de la Barre** pour la voie de desserte vers le chemin de la Mare Hermier

Jacques Pâris de Bollardièrre, né le 16 décembre 1907 à Châteaubriant en Loire-inférieure et mort le 22 février 1986 à Guidel (village du Vieux-Talhouët) dans le Morbihan, est un officier, général de l'armée française, combattant de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre d'Indochine et de la guerre d'Algérie. Il est le seul officier supérieur à avoir condamné ouvertement l'usage de la torture pendant la guerre d'Algérie. A l'heure de la retraite il écrira : *« La guerre n'est qu'une dangereuse maladie d'une humanité infantile qui cherche douloureusement sa voie. La torture, ce dialogue dans l'horreur, n'est que l'envers affreux de la communication fraternelle. Elle dégrade celui qui l'inflige plus encore que celui qui la subit. Céder à la violence et à la torture,*

c'est, par impuissance à croire en l'homme, renoncer à construire un monde plus humain ».

Jean Zay, avocat et résistant durant la Seconde Guerre Mondiale, est un ancien ministre du Front populaire, reconnu comme l'un des bâtisseurs de l'école publique française. Né le 6 août 1904, il a été assassiné par la Milice le 20 juin 1944. La ville de Louviers avait donné son nom à une école maternelle avant d'être transformée en crèche. A ce titre, la ville souhaite de nouveau honorer sa mémoire par la dénomination d'une rue à son nom.

Albert Stamm, procureur de la République, était fusillé le 11 avril 1944 par les Allemands pour ses divers actes de résistance. Le 17 avril dernier un hommage lui était rendu au tribunal de Louviers. A la suite de cet hommage et en accord avec sa famille, la ville de Louviers a décidé d'honorer sa mémoire par la dénomination d'une rue à son nom cadastrée dans le programme de la Côte de la Justice. Ce procureur en place à Louviers a payé de sa vie ses actes de résistance. Il était arrivé à Louviers en novembre 1938 et sera mobilisé dans l'armée française en 1939. Grièvement blessé durant les combats de Dunkerque, il fut évacué en Angleterre mais le régime de Vichy, né après la débâcle de 1940, l'a obligé à regagner son poste à Louviers. Il entra alors en résistance. En 1944, dénoncé il fut arrêté par la Gestapo. Il subit alors la torture et après deux tentatives de suicide et une tentative d'évasion il fut fusillé par les Allemands au camp de transit et d'internement de Royallieu à l'âge de 38 ans.

Joséphine Baker, née **Freda Joséphine McDonald** le 3 juin 1906 à Saint-Louis (Missouri) et morte le 12 avril 1975 dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, est une chanteuse, danseuse et meneuse de revue. D'origine métissée afro-américaine et amérindienne des Appalaches, elle est souvent considérée comme la première star noire. Elle prend la nationalité française en 1937 et, pendant la Seconde Guerre mondiale, joue un rôle important dans la résistance à l'occupant. Elle utilisera ensuite sa grande popularité dans la lutte contre le racisme, et pour l'émancipation des Noirs, en particulier en soutenant le Mouvement des droits civiques de Martin Luther King.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

DÉCIDE d'abroger la délibération n°14-157 du 8 septembre 2014

DÉCIDE que les nouvelles voies de desserte de la ZAC Côte de la Justice réalisées par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, seront dénommées de la manière suivante :

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240916-24-079-DE
Date de télétransmission : 19/09/2024
Date de réception préfecture : 19/09/2024

- **Rue Général-Jacques-Pâris-de-Bollardière** pour la voie principale reliant la route de la Haye le Comte au chemin de la Mare Hermier
- **Impasse des Sceaux** pour la 1^{ère} voie de desserte au Nord de la voie principale
- **Allée Jean-Zay** pour la 2^{ème} voie de desserte au Nord de la voie principale
- **Rue Albert-Stamm** pour la 3^{ème} voie de desserte au Nord de la voie principale et reliant l'allée Jean Zay
- **Rue Joséphine-Baker** pour la 4^{ème} voie de desserte au Nord de la voie principale
- **Impasse de la Barre** pour la voie de desserte vers le chemin de la mare Hermier.

Sous réserve de l'accord des ayants droits.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

